



PATRICK DEVEDJIAN

« LE PREMIER DÉFI À RELEVER POUR LE TERRITOIRE EST CELUI DE LA MIXITÉ »

Évènementiel, gastronomie, nouveaux espaces verts... Progressivement, le quartier d'affaires de La Défense se transforme pour devenir un lieu de vie et d'attractivités pour ses habitants et usagers. Patrick Devedjian, Président du Conseil d'Administration de l'établissement public Paris La Défense et Président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, nous livre les futurs enjeux de développement du quartier d'affaires.

Le 1er janvier 2018, l'EPADESA et Defacto fusionnaient pour donner naissance à l'établissement public Paris La Défense, quel est son rôle et quelle est votre vision en tant que président du CA ?

PATRICK DEVEDJIAN : Le gouvernement a souhaité rassembler en un établissement unique les métiers de gestionnaire et d'aménageur. Cet acte de décentralisation

de la compétence d'aménageur de l'État vers les collectivités locales est historique. Il a été motivé par la nécessité d'engager une nouvelle étape dans le développement du premier quartier d'affaires européen, en plaçant ses utilisateurs au cœur de l'action de l'établissement. Les collectivités locales sont les plus à même de juger des bénéfices et impacts des décisions prises pour le territoire.

“

Réussir la mutation de La Défense est une nécessité pour pérenniser son attractivité, au profit du Grand Paris et de la France.

Réussir la mutation de La Défense est une nécessité pour pérenniser son attractivité, au profit du Grand Paris et de la France. C'est la raison pour laquelle, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé à investir fortement pour le renouveau des infrastructures du quartier d'affaires, à hauteur de 30 M€ par an sur dix ans.

A l'issue de la première année de Paris La Défense, le bilan est positif. Les élus réunis au sein du conseil d'administration ont validé la stratégie du nouvel établissement, et pris la mesure des enjeux, dans un contexte de forte concurrence internationale entre quartiers d'affaires.

Quel est l'avenir du quartier de La Défense et quels sont les objectifs de gestion du nouvel établissement public ?

P.D. : Le premier défi à relever pour le territoire est celui de la mixité. D'un quartier d'affaires quasi-exclusivement dédié au travail, il doit accueillir de nouvelles fonctions, de nouveaux usages. Paris La Défense a profondément changé ces dernières années, avec la livraison de projets emblématiques : il y a un peu plus d'un an, nous inaugurons Paris La Défense Arena, plus grande salle multimodale d'Europe. Elle a vu depuis se succéder les Rolling Stones, Paul McCartney, Booba...

Nous avons inauguré l'année dernière l'Alternatif, lieu événementiel situé dans un parking transformé. Il y a quelques mois ouvrait Oxygen, avec plusieurs restaurants, un café, un barbier et des espaces de coworking. A l'automne prochain, ce sera au tour de Table Square d'ouvrir ; un endroit entièrement dédié à la gastronomie.

L'offre immobilière s'est elle aussi diversifiée. En plus de nouveaux projets immobiliers tertiaires majeurs (tours Majunga, Carpe Diem, D2...), des immeubles d'habitation et des résidences étudiantes ont été livrés depuis. D'autres projets phares sont également attendus tels qu'Hekla, première tour de Jean Nouvel à Paris La Défense. 400 000m² de bureaux sont aujourd'hui en chantier à Paris La Défense.

À quelques mois du Brexit, comment l'établissement public Paris La Défense se positionne-t-il ?

P.D. : Le Brexit n'a pas entraîné pour le moment d'exode massif d'entreprises de



Nous avons inauguré l'année dernière l'Alternatif, lieu événementiel situé dans un parking transformé.

Londres vers les grandes places européennes. L'enlèvement des négociations et l'incertitude sur les conditions de mise en œuvre du Brexit expliquent que les entreprises soient dans l'expectative.

Le Brexit ouvre la possibilité à d'autres pôles économiques européens de s'affirmer.

L'un des atouts de Paris La Défense est son écosystème dense et diversifié : un tiers des entreprises sont du secteur financier (banque et assurance), avec en particulier Euronext, Société Générale, HSBC, Allianz ou AXA. Chubb vient d'annoncer l'implantation de son siège européen dans le cadre du Brexit. D'autres entreprises préparent leur relocalisation. Nous nous réjouissons de l'arrivée à La Défense de l'EBA. C'est un symbole fort, permettant de renforcer la crédibilité de la place financière du Grand Paris. Mais nous avons également un pôle industriel très présent, ainsi que de nombreuses entreprises de services (conseil, audit...). Nous souhaitons préserver cette diversité et attirer aussi bien les entreprises du secteur financier, premières impactées par le Brexit, que les autres.

Quelles sont les actions prévues concernant la reconquête de la Seine ?

P.D. : Dans le périmètre de Paris Ouest La Défense, le Département des Hauts-de-Seine conduit actuellement deux grands projets de transformation des berges visant à améliorer l'agrément pour les riverains et les salariés. Le premier consistera à transformer la route sur berges, la RD 7, en boulevard urbain à deux files par sens à Suresnes et Saint-Cloud. Représentant un investissement de près de 100 M€ pour le Département, cette opération permettra de supprimer un important goulet d'étranglement du trafic, tout en créant un cadre de vie

renouvelé et attractif grâce à de nombreux aménagements paysagers.

Le deuxième projet consistera à poursuivre l'aménagement des berges de Courbevoie, à proximité immédiate de La Défense, dans la continuité des premiers travaux livrés en 2013.

Enfin, nous n'oublions pas, bien sûr, la nécessité de reconnecter la dalle de La Défense à la Seine et à ses berges : c'était déjà l'objet du projet Oxygen, réalisé par Paris La Défense en 2018, véritable reconquête de la pointe de la dalle qui marque l'ouverture du quartier vers la Seine, et d'autres projets encore plus ambitieux sont à l'étude.

Quelles actions faudrait-il mettre en place pour limiter la circulation dans le 92 et POLD, coïncés entre le périphérique bouché et l'A86 payante ?

P.D. : Il n'est pas envisageable d'interdire ni de limiter autoritairement le trafic de transit, qui relève pour de nombreux voyageurs d'une nécessité, en l'absence de transports en commun adaptés à leurs besoins : le réseau routier départemental doit aussi permettre d'écouler la circulation en transit, cela fait partie du service public que nous devons rendre. L'approche privilégiée par le Département consiste plutôt à faciliter le partage de l'espace public, afin que le trafic automobile ne soit plus dans une relation de concurrence, mais plutôt de cohabitation apaisée, avec les autres usages.

Nous menons ou soutenons également de nombreux projets de transport collectif, qui permettront d'ici quelques années d'offrir de réelles alternatives de déplacement et donc de diminuer le trafic de transit : le prolongement du RER E (EOLE), financé par le Département à hauteur de 150 M€ et qui arrivera à Nanterre en 2022, en est un bon exemple.

Enfin, bien qu'ils soient indispensables à la vie économique de la métropole, les poids lourds peuvent générer des nuisances particulièrement sensibles dans des zones aussi denses. Leur réduction, qui est souhaitable, appelle un effort concerté des transporteurs de marchandises et des acteurs publics (je pense notamment à Ports de Paris) afin de développer de nouveaux modèles de logistique urbaine. Il s'agit d'un sujet essentiel pour La Défense.